



Hospitalité Jurassienne Commission médicale

Courrier au médecin traitant

Mon cher Confrère,

Votre patient a souhaité se rendre en **pèlerinage à Lourdes du 28 avril au 3 mai 2025** prochain. Il sera accompagné, tout au long du pèlerinage, par des médecins et soignants bénévoles.

L'équipe médicale assure une permanence de soins des pèlerins malades pendant leur transport en cars PMR (Cie LASBAREILLE – Lourdes) et leur séjour à Lourdes, **de jour comme de nuit**. Le rôle de cette équipe médicale est de :

- Offrir une **présence** rassurante auprès des pèlerins malades, de **limiter fatigue ou inconfort**,
- Veiller au **respect des prescriptions et recommandations** faites par le médecin traitant,
- Adapter les soins si nécessaires,
- **Intervenir en cas d'urgence** : soit sur place, soit par transfert au centre hospitalier de Lourdes,
- **Tenir le médecin traitant au courant** de toute intervention médicale qui aura été nécessaire au cours du pèlerinage, ou sur simple demande.

Le voyage se fait en cars PMR et durant le pèlerinage, l'hébergement se fera à l'Accueil Notre Dame : grande résidence, médicalisée sur le plan hébergement.

Le personnel soignant est composé de médecins de différentes disciplines, d'infirmières, d'aides-soignantes et de volontaires, tous bénévoles.

Il est indispensable que votre patient emporte son traitement avec lui, selon une ordonnance récente mentionnant bien lisiblement les traitements et les posologies (ordonnance dactylographiée).

Afin de permettre à la commission médicale de décider de la possibilité de prise en soin de votre patient et d'assurer la continuité de son traitement, je vous remercie de nous donner votre avis et d'apporter le plus grand soin à la rédaction de son dossier médical, lequel serait transmis au centre hospitalier de Lourdes si un avis s'avérait nécessaire.

Toutes les **informations** sont **strictement confidentielles**, soumises au **secret médical** et réservées aux médecins et aux infirmières. A défaut de ces renseignements, l'inscription au pèlerinage et l'acceptation en responsabilité ne pourraient être confirmées par la commission médicale.

N'oubliez pas d'apposer votre signature et votre cachet sur le dossier médical pour le valider. Merci de nous donner vos coordonnées (adresse, téléphone) qui nous permettront de vous contacter en cas de nécessité.

Merci pour votre collaboration, très fraternellement,

Dr Pierre Fontaine

06 42 14 08 67

Médecin responsable de l'Hospitalité Jurassienne